

Communiqué de presse, 26.4.2023 :

Un nouveau clip d'animation explicatif met en garde les enfants contre la pornographie en ligne

Le fait que la pornographie enfantine sur Internet soit de plus en plus souvent consultée et partagée par des enfants est une évolution effrayante. Et toutes les autres formes de pornographie – légales et illégales – sont également très problématiques pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans.

C'est pourquoi la Prévention Suisse de la Criminalité a développé, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, un clip d'animation explicatif assez singulier sous la forme d'un mème Internet partageable. Celui-ci est destiné à **informer** le groupe cible **des conséquences psychiques et pénales de la consommation et de la diffusion de pornographie**.

Développer un produit d'information ciblant la classe d'âge des dix à seize ans n'est pas une mince affaire, car il est impossible (parce que c'est précisément interdit !) de *montrer* à des enfants ce dont il est question dans les trois problématiques majeures en jeu (pornographie légale, pornographie illégale et sexting en tant que pédopornographie). Il s'agit donc de les décrire et de les expliquer.

Il s'agissait aussi de tenir compte du fait que le groupe cible prédéfini par les critères juridiques, le groupe des 10 à 16 ans, comprend aussi bien les préadolescents (entre 8 et 12 ans env.) que les adolescents (entre 12 et 17 ans env.) : ce qu'un enfant de 10 ans trouvera drôle sera peut-être ridicule pour un adolescent de 16 ans, et ce qui enthousiasmera ce dernier sera peut-être incompréhensible pour un enfant de 10 ans.

Le résultat se présente sous la forme d'un clip de trois minutes à peine, dans lequel un **personnage animé** – représentant une figure d'autorité –, avec une voix basse très *big brother*, interpelle directement le spectateur ou la spectatrice et le met en garde : « Tu as regardé un porno, c'est pas ok ! Et je vais t'expliquer pourquoi. » La figure d'autorité n'a pas de nom, car à la fin du clip, une surprise attend le spectateur ou la spectatrice ; derrière cette figure se cache en effet quelqu'un que tous les enfants connaissent bien...

Le clip d'animation (en format portrait pour la compatibilité avec les smartphones) est assorti d'une page d'accueil (www.pas-ok.ch) rassemblant tous les contenus et d'un flyer en format carte de visite, affichant un code QR renvoyant au film ainsi que l'adresse de la page d'accueil.

Le clip, la page d'accueil et le flyer seront diffusés à partir de mai 2023 en trois langues (français/allemand/italien) dans toute la Suisse.

Production :

Conception, textes, dessins et animations réalisés par le bureau de communication bernois Weber & Partner, www.weberundpartner.com

Texte court :

Afin de dissuader les enfants et les adolescents de moins de 16 ans de consommer et de diffuser de la pornographie sur Internet, la Prévention Suisse de la Criminalité PSC a produit, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, un clip d'animation explicatif qui informe le groupe cible des risques pour la santé mentale et des possibles conséquences pénales. Plus d'informations sur : www.pas-ok.ch

Nous vous remercions par avance pour la couverture médiatique de ce nouveau clip d'animation.